



# CERCLE D'ESCRIME DE SAINT-LO

Adresse postale : Salle F. Beauvils, 11, place du Champ de Mars, 50000 Saint-Lô

Salle d'entraînement : Salle du Bouloir, 48 bis, boulevard du Midi, 50000 Saint-Lô

Courriel : [contact@escrimesaintlo.fr](mailto:contact@escrimesaintlo.fr)

Site Internet : <http://escrimesaintlo.fr>

Contact correspondant : 06.82.28.99.69 / 06.47.88.14.12

## INFORMATIONS DE RENTRÉE SEPTEMBRE 2020

**Salle d'entraînement :** Salle du Bouloir, 48 bis, boulevard du Midi, 50000 St-Lô

### Horaires des cours :

<b>Lundi soir :</b>	18 h 00 à 19 h 30	Groupe jeunes 10-13 ans
	19 h 30 à 21 h 30	Adultes et adolescents.
<b>Mercredi soir :</b>	17 h 30 à 18 h 30	Groupe initiation 7 à 9 ans.
	18 h 30 à 20 h 00	Adultes et adolescents
	20 h 00 à 21 h 30	Sabre laser

**Handisport :** Tous les cours sont ouverts au handisport.

**Reprise des cours :** à partir du **lundi 7 septembre 2020**

### Permanences d'inscription à la salle d'escrime – Salle du Bouloir :

(renseignements, inscriptions et réservation des tenues et des masques)

**Mercredi 26 août (17h30 à 19h)**

**Lundi 31 août (18h à 19h30)**

**Mercredi 2 septembre (17h30 à 19h)**

**Animations publiques :** Renseignements, pré-inscriptions, démonstrations et animations :

**Samedi 29 août (10h-12h et 14h-16h)**      **Rentrée des sports, salle St-Ghislain, St-Lô**

**Samedi 12 septembre (10h-16h)**      **Forum des associations, au Haras de St-Lô**

**Samedi 12 septembre (10h-17h)**      **Forum des sports, .Condé Espace à Condé/Vire**

### Documents obligatoires à fournir pour l'inscription :

- **Renseignements administratifs** (pour les nouveaux) :
  - **fiche de pré-inscription** à télécharger sur Internet à renvoyer complétée par mail au club
  - **autorisation pour les 3 séances gratuites** (à signer au secrétariat du club)
- **Les chèques de cotisation**, déduction faite des éventuelles réductions (voir conditions financières)
- **Le chèque de caution (200 euros)**. Celui-ci ne sera pas encaissé.
- **Certificat médical obligatoire** (différents modèles, selon le cas, à télécharger sur internet).
- Pour le renouvellement de licence, le certificat est valable 3 ans (sous certaines conditions).

### Matériel :

**Le club prête gratuitement la tenue et le matériel pour la pratique de l'escrime :**

- La tenue constituée : d'une veste, d'une sous-cuirasse de protection et d'un pantalon, ainsi qu'un bustier protège-poitrine pour les jeunes-filles. Cette tenue est confiée aux familles pour l'année, contre remise d'un chèque de caution de 200 €.
- Le matériel autre, et selon le cas : masque et fleurets ordinaires, fleurets électriques, fils de corps et cuirasses métalliques, épées électriques et fils de corps, sabres laser. Ce matériel reste au club, sauf pour les compétitions et les stages, où les escrimeurs sont autorisés à les emprunter.

## **Eléments de tenue complémentaire obligatoires demandés :**

- **Pour tous (escrime et sabre laser) : une paire de chaussures de sport et un T-shirt en coton de préférence pour absorber la transpiration**
- **Pour l'escrime : un gant d'escrime** (vendu par le club au prix remisé club de 15 €) **et une paire de chaussettes blanches**, montant aux genoux (de type chaussettes de foot)

## **Conditions financières et avantages particuliers :**

- 3 séances d'initiation gratuites avant de prendre l'inscription définitive.
- Tarif de cotisation annuel de base : **190 €**.
- Paiement possible en 3 chèques, après déduction des éventuelles réductions. Ils seront mis à l'encaissement à 1 mois d'intervalle à partir d'octobre.
- Paiement possible de tout ou partie de la cotisation en chèques vacances ANCV et / ou coupons sports.

## **Réductions et avantages particuliers :**

- **Ristourne de 15 €** sur la cotisation à partir du 2ème licencié d'une famille [parent(s), frère(s) ou sœur(s)].
- **Ristourne de 37 € avec les coupons de la carte Kiosk'Agglo :**  
**3 coupons de 9 € + 1 coupon exceptionnel de 10 €**  
pour les jeunes de 3 à 25 ans résidents de Saint-Lô Agglo.  
*Le coût de la carte Kiosk de 10 €, mais est réduit à 5 € su présentation de la carte Atout Normandie et à 7 € sur présentation de la carte Spot 50.*
- **Ristourne de 15 €** avec le bon de réduction de la **carte SPOT 50** du Conseil Départemental.
- **Ristourne de 30 €** contre les bons de réduction des **Atouts Normandie**.
- **Pour les Saint-Lois : Aide aux loisirs jeunes (ALJ) de la CAF (jusqu'au 31/12/20)**
  - **tranche A : ristourne de 38 €**, si quotient familial de 0 à 475 €
  - **tranche B : ristourne de 28 €**, si quotient familial de 476 à 575 €
  - **tranche C : ristourne de 20 €**, pour les bénéficiaires de l'Allocation de rentrée scolaire.  
Fournir la copie du document CAF ou de l'attestation de versement de l'ARS.
- **Réduction exceptionnelle de 100 €** pour les jeunes Saint-Lois habitants dans les secteurs des quartiers de la Dollée et du Val St-Jean, classés « quartiers prioritaires de la politique de la Ville ». Les cartes sont consultables en mairie, à la DDCS ou au club. (\*)
- **Réduction exceptionnelle de 40 €** pour les filles et les femmes, pour favoriser la pratique féminine. (\*)
- Prise en charge par le club des frais d'engagement aux rencontres du Challenge Crédit Mutuel, pour favoriser la pratique des jeunes aux compétitions.

**(\*) Toutes ces réductions sont cumulables, sauf pour les jeunes-filles des quartiers prioritaires de la Dollée et du Val St-Jean, qui ont droit à la réduction exceptionnelle de 100 €, mais pas à celle de 40 € pour les féminines.**

De nombreuses informations sont régulièrement mises en ligne sur le site Internet du club :

<http://escrimesaintlo.fr>

N'hésitez pas à vous connecter.

Toute l'équipe du Cercle d'Escrime